

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Grand-Bue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCÉS

Agence de publicité Haasenstein et Vogler

144, Place de l'Hotel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

ANNONCES

	annonces	Reclames
Canton, la ligne 15 cent.		
Suisse, « 20 «		50 cent.
Etranger, « 25 «		

VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1897

0 — Circoncision de Notre-Seigneur — 36

Numéro 1

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Un numéro du journal : 5 centimes

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement (BREF DE PIE IX A LA Liberté.)

O. I. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (Pie IX.)

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques. (BREF DE LÉON XIII A LA Liberté.)

M. V. X.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Londres, 31 décembre.

Le *Daily Chronicle* dit que l'Espagne a informé les Etats-Unis qu'elle accepterait une médiation américaine après la pacification de la province de Pinar del Rio. Aucune puissance n'aurait protesté contre l'intervention américaine et M. Olney aurait reçu l'assurance que les puissances approuvent l'attitude des Etats-Unis.

Londres, 31 décembre.

On télégraphie de New-York au *Times* que la *Post* de Washington affirme que les puissances agiront de concert pour empêcher la guerre avec l'Espagne, et qu'elles empêcheront les Etats-Unis d'intervenir officiellement à Cuba contre l'Espagne.

L'Allemagne s'efforce d'acheter les Antilles danoises pour prendre pied en Amérique.

Madrid, 31 décembre.

Les journaux publient la lettre que Maximo Gomez a adressée au maréchal Martinez Campos, quatre jours avant le remplacement de ce dernier. Gomez exprimait le désir d'arriver à la pacification, si le maréchal trouvait une formule acceptable.

Le Cap, 31 décembre.

Sir Cecil Rhodes est arrivé hier ; il a été reçu par une foule considérable.

Londres, 31 décembre.

Lord Salisbury et M. Balfour ont demandé aux partisans du gouvernement d'assister à l'ouverture du Parlement, en raison de l'importance des questions traitées.

Plymouth, 31 décembre.

Le bateau *Della*, occupé aux travaux du port et à bord duquel se trouvaient 40 personnes environ, atterrit par un rocher détaché par un coup de mine, a coulé. Deux hommes ont été noyés.

Prague, 31 décembre.

M. Irb, vieux-tchèque, a refusé son élection comme bourgmestre, un nouveau compromis ayant été conclu entre vieux et jeunes-tchèques, suivant lequel M. Podlipny, jeune-tchèque, serait candidat commun pour le poste de bourgmestre, tandis que les deux vice-bourgmestres seraient des vieux tchèques. Dans la séance d'hier, M. Irb a été élu vice-bourgmestre à la presque unanimité. L'élection du bourgmestre aura lieu samedi.

Sofia, 31 décembre.

Le consul général d'Angleterre à Sofia, M. Eliot et l'attaché commercial Law négociant actuellement avec le gouvernement bulgare la conclusion d'un traité de commerce entre la Grande Bretagne et la Bulgarie. Du côté anglais, on attache grande importance à la rapide conclusion de ce traité.

Rome, 31 décembre

Commentant le discours adressé récemment par le Pape à une députation d'anciens officiers de l'armée pontificale, dans lequel il exprimait l'espoir que bientôt viendra le moment où il se verra de nouveau entouré de ses fidèles braves, l'*Opinione*, dans un article de fond, dit qu'en prononçant ces paroles, le Pape s'est livré à des vivacités aussi injustifiables que regrettables.

Rome, 31 décembre.

Hier soir, à 10 h., le roi et la reine ont reçu solennellement au Quirinal le corps diplomatique qui lui a présenté ses souhaits de nouvel-an. Il n'y a eu aucune allocution.

Innsbruck, 31 décembre.

Des prisons militaires d'Innsbruck se sont échappés six soldats, qui ont passé la frontière, et se trouvent maintenant aux Grisons. Leur extradition sera demandée.

Berne, 31 décembre.

Un accident s'est produit hier après midi au nouveau manège en construction ; deux ouvriers couvreurs sont tombés du toit d'une hauteur de 8 mètres, sur le sol. L'un d'eux a eu la cuisse fracturée, l'autre se plaint de lésions internes ; ils ont été transportés à l'hôpital.

Lugano, 31 décembre.

Par suite d'une décision judiciaire qui est intervenue, MM. Lafranchi et Pedrazzini cessent la publication des deux *Liberté* et publient un nouveau journal intitulé *La Vera Liberté*, dont le premier exemplaire est sorti ce matin, et qui sera l'organe du comité conservateur élu à Giubiasco.

La nouvelle année

L'approche du 1^{er} janvier est, pour bien de nos fidèles lecteurs qui renouvellent leur abonnement et aussi pour des nouveaux abonnés, une occasion de nous exprimer leurs vœux de bonne année et de nous témoigner leurs sympathies. Il y a bien longtemps que nous n'avions pas reçu, à cette époque, autant de ces lettres encourageantes, et c'est pourquoi nous avons cru devoir mentionner cette espèce de démonstration dont nous reportons l'honneur tout entier à la Rédaction du journal et à la cause que la *Liberté* défend dans la mesure de ses forces. Notre journal a pour tâche de maintenir, au sein des populations, les traditions chrétiennes et la fidélité politique qui ont permis au canton de Fribourg de conserver, dans le siècle tourmenté qui finit, la place que lui a assignée la Providence. Cette tâche est pénible, maintenant surtout que des hostilités ont surgi la même où nous devrions pouvoir trouver des appuis. Mais, d'autre part, les encouragements qui nous sont prodigués attestent la vigueur des solides convictions ancrées dans le peuple fribourgeois ; ils nous persuadent que notre œuvre n'a pas été sans fécondité.

Merci donc aux abonnés, anciens et nouveaux, qui ont bien voulu nous envoyer quelques mots d'approbation et d'encouragement ; à tous nos lecteurs nos plus sincères souhaits de bonne année.

Au canton de Fribourg, nous voudrions pouvoir renouveler l'invitation que le vénérable M. Riedo a fait descendre du fauteuil de la présidence du Grand Conseil. Lorsque chez nous, par l'initiative et la persévérante impulsion du gouvernement, une action continue s'exerce en vue d'améliorer les anciennes sources de richesses et d'en créer de nouvelles, combien il serait souhaitable que l'on reportât dans ce domaine des ardeurs qui n'ont guère été dépensées, depuis un siècle, que dans les stérilisantes luttes de la politique ! Des peuples aussi l'on peut dire que saint Thomas et Léon XIII ont dit des individus, qu'une certaine abondance des biens terrestres est éminemment favorable à l'exercice de la vertu. C'est donc travailler à maintenir notre canton dans ses traditions chrétiennes, que de s'attacher à le faire progresser sagement dans le domaine économique.

Aux cantons et au peuple catholique de toute la Suisse, nous souhaitons l'entente et l'union. L'année qui finit a été fâcheuse : nous avons vu des courants contraires entraîner les électeurs catholiques dans des camps opposés, et la conséquence en a été un affaiblissement dont a souffert la cause conservatrice à Schwyz, au Nidwald, à Zoug, surtout au Tessin. La conscience du danger couru et de l'aboutissement inévitable de ces divisions, a réveillé les noblesses qui avaient maintenu jusqu'ici l'union nécessaire. Nous avons quelque raison de croire que, ni aux Chambres fédérales, ni dans le peuple, on ne verra reparaître les scissions funestes qui ont tristement marqué l'année 1896. C'est par ce vœu de paix que nous saluons l'aurore de l'année qui vient.

La paix ! Puisse la Suisse continuer à en jouir au milieu des autres nations ! Puisse-t-elle aussi la conserver et l'accroître à l'intérieur par une politique conciliante et impartiale, par le respect des limites qui séparent les compétences fédérales et cantonales. Cette paix, les anges l'ont annoncée aux hommes de bonne volonté, et nous en saluons l'annonce renouvelée, aux fêtes de Noël, au pied de la Crèche de Celui qui est venu sur la terre pour racheter les hommes et relever les nations.

1897

Le Centenaire du B. P. Canisius

UN PROGRAMME

Dans quel esprit les Fribourgeois doivent-ils célébrer le troisième Centenaire de l'Apôtre de Fribourg ? Le R. P. *Ramière*, lors du pèlerinage international en 1881, l'a dit dans les termes suivants qui peuvent former le programme des fêtes qui auront lieu à Fribourg en 1897 :

L'esprit que le B. Canisius a inculqué aux Fribourgeois et que ses frères se sont efforcés d'entretenir, je le définirai en deux mots : C'est le *dévouement chevaleresque à la souveraineté de Jésus-Christ*. Oui, l'amour généreux et passionné du Seigneur Jésus, la ferme résolution de le suivre et de combattre avec lui et pour lui, la noble ambition de le faire régner en soi d'abord, puis dans les âmes, dans les familles, dans les sociétés, dans l'humanité tout entière : voilà ce qui a fait Canisius, voilà ce qui fait le vrai Jésuite ; c'est à cet esprit que vous, Fribourgeois, êtes redevables des grandes œuvres que ce grand homme a accomplies au milieu de vous. S'il y a un autre jésuitisme à la façon de Pascal et des sectaires modernes, nous ne le connaissons pas ; nous l'abhorrons et vous l'abhorrez autant que nous. Mais le vrai jésuitisme, l'esprit du P. Canisius, nous lui demeurons fidèles, en dépit des objurgations et des calomnies de la secte antichrétienne. Quoi qu'elle dise et quoi qu'elle fasse, nous ne consentirons jamais à diviser Jésus-Christ, et nous n'essayerons pas de nous couper nous-mêmes en deux. Nous ne séparerons pas dans l'Homme-Dieu sa royauté sociale de sa royauté individuelle ; nous ne nous ferons pas deux consciences, la conscience de l'homme et celle du citoyen, pour donner la première à Jésus-Christ et lui soustraire la seconde. Nous serons et nous resterons chrétiens de toutes pièces, chrétiens dans notre vie privée et dans notre vie publique ; chrétiens au foyer domestique et dans le forum ; chrétiens partout et toujours, parce que Jésus-Christ n'est rien, s'il n'est tout en tous. *Omnia et in omnibus Christus*.

Voilà, Fribourgeois, la grande leçon que Canisius vous a inculquée et que vous avez parfaitement retenue, comme vous nous en avez donné aujourd'hui même la preuve ; c'est votre gloire ; et j'ajoute en rougissant : c'est votre gloire exclusive. Je regarde autour de moi, à l'Orient et à l'Occident, au Nord et au Midi : je ne vois plus nulle part la royauté de Jésus-Christ reconnue ; partout, au contraire, Celui à qui son Père a donné les nations en héritage, a été mis hors la loi. Il y a encore dans tous les Etats des chrétiens ; mais il n'y a plus d'Etat chrétien. Depuis un siècle, la secte antichrétienne a fait de la souveraineté sociale de l'Homme-Dieu l'objectif principal de ses attaques, et elle n'a que trop bien réussi à effacer ce dogme des constitutions publiques. Ne l'a-t-elle pas, hélas ! effacé même de la conscience d'un grand nombre de chrétiens ? Mais il est un coin de terre privilégié, que la grande hérésie moderne n'a pu envahir, et ce pays, Fribourgeois, est le vôtre. Ici, la souveraineté sociale de Jésus-Christ, méconnue partout ailleurs, est solennellement reconnue. Ce ne sont pas les individus seulement que nous voyons décerner aujourd'hui ce magnifique triomphe à l'Homme-Dieu dans la personne de l'un de ses serviteurs ; ce sont les citoyens ; c'est leur gouvernement. Et laissez-moi vous le dire, ce n'est pas sans une émotion profonde,

mêlée d'une profonde humiliation, qu'en sortant d'une contrée qualifiée jadis de très chrétienne mais où aujourd'hui les manifestations publiques de la vie chrétienne sont interdites, où les statues des saints sont renversées par les autorités civiles, nous avons été ici jadis moins des honneurs rendus par votre gouvernement à un serviteur de Jésus-Christ.

Plus il y a aujourd'hui, au sein de la chrétienté, de défections, de lâcheté, d'obscurcissement dans les intelligences, d'affaiblissement dans les volontés, de faiblesse pour le bien et d'entraînement pour le mal, plus il y a de mérite à demeurer fermes et inébranlables dans la profession de la vérité et la défense des droits de Dieu.

Je suis donc assuré que, vous tous, vous vous joindrez à moi pour souhaiter au gouvernement de Fribourg, dans l'avenir, une durée, une solidité et une prospérité égales à la générosité dont il a usé, dans le passé, envers Canisius et ses frères et à la fidélité avec laquelle il a conservé leur esprit.

Nous sommes certains que le peuple fribourgeois adresse les mêmes souhaits, à l'occasion du nouvel an et de l'ouverture du Centenaire du B. Canisius, au gouvernement que le Grand Conseil vient de réélire, et qui a, depuis que parlait le R. P. *Ramière*, accru ses mérites par la fondation de l'Université. Que l'année jubilaire du P. Canisius soit pour le canton de Fribourg une année de paix et de bénédictions célestes ! *Pax hominibus bonae voluntatis*.

CONFÉDÉRATION

Sentence arbitrale. — Par compromis de février 1891, les gouvernements de la République française et des Etats-Unis du Venezuela ont convenu de soumettre à l'arbitrage du président de la Confédération suisse la question de l'indemnité réclamée par un ressortissant français, M. A. Fabiani, à raison du déni de justice dont il aurait été victime de la part des tribunaux du Venezuela. L'arbitrage fut accepté. L'affaire s'instruisit et l'échange des mémoires fut terminé fin 1894.

Le compromis de 1891 avait restreint l'objet du litige à la fixation du chiffre des dommages-intérêts dus à Fabiani à la suite du préjudice que lui aurait causé la dénegation de justice, c'est-à-dire le refus direct ou déguisé de statuer imputable aux autorités du Venezuela ; les réclamations de Fabiani ayant une autre origine devaient nécessairement être écartées comme soustraites à la connaissance de l'arbitre par les termes mêmes du compromis.

L'arbitre a rendu son jugement en date du 30 décembre.

La France formulait une demande de 40 millions d'intérêts compris.

Le Venezuela contestait au fond le déni de justice prétendu, les dommages qui en auraient été la conséquence et la responsabilité de l'Etat en ce qui concerne les actes de ses fonctionnaires.

Le président de la Confédération suisse, M. Lachenal, a reconnu la demande justifiée en principe par la raison que des dénis de justice répétés ont été commis à l'encontre de Fabiani et que le Venezuela, d'après sa législation, est responsable des actes de ses fonctionnaires de l'ordre judiciaire. Il a fixé à 4,346,656 fr. 51 le montant de l'indemnité à payer à Fabiani par le gouvernement défendeur, en y faisant entrer les frais de la partie demanderesse et a compensé entre les parties les dépens de l'arbitrage.

Recours écarté. — Le Tribunal fédéral n'est pas entré en matière sur le recours de la communauté de l'Ecole Evangélique de Würenlos qui se plaignait de ce que le Grand Conseil argovien eût écarté, se disant incompetent, son recours contre la décision du Conseil d'Etat d'Argovie, relatif à une fusion avec la communauté catholique de Würenlos. Le recours contre

ÉTRANGER

FRANCE ET RUSSIE

Le 39^e régiment russe célébrait dernièrement son centenaire et avait invité le 39^e français à se faire représenter à cette cérémonie, à laquelle assistait un aide de camp de l'empereur.

Le lieutenant Vallée, autorisé à se rendre à cette invitation, a été reçu par les officiers russes au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Il a assisté à la revue du régiment, à la remise des drapeaux, au repas de corps et au bal qui ont suivi, et de nombreux toasts ont été échangés en l'honneur des deux pays et des deux armées.

De plus, tous les régiments de la circonscription — gouvernement de Varsovie — ont tenu à honneur de recevoir à tour de rôle l'officier français.

LES JOYEUSÉTÉS DE CHION-DUCOLLET

Deux jeunes gens de la Mure, appartenant à des familles les plus honorables du pays, faisaient demander, il y a quelques jours, au célèbre Chion-Ducollet l'heure à laquelle il lui conviendrait de procéder à la célébration de leur mariage.

Le légendaire proconsul de la Mure s'empresse de répondre par l'in vraisemblable lettre suivante dont nous garantissons l'authenticité :

Monsieur,

En réponse à votre demande de ce jour, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que je procéderai à la célébration de votre mariage, en l'Hôtel-de-Ville, après ma journée de travail, c'est-à-dire à 11 heures 45 minutes après-midi (onze heures 45 du soir)

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le maire de la Mure :
CHION-DUCOLLET.

Et le mariage eut lieu, en effet, comme il est dit plus haut, c'est à dire à minuit moins le quart ! Inutile d'ajouter que le futur appartenait au parti politique adverse de l'inénarrable maire de la Mure. Tant que ce grossier personnage s'est contenté d'entourer des processions et de taquiner le clergé, la presse n'y a rien trouvé à redire. Mais celle-ci lui paraît un peu forte.

NOUVELLES DU MATIN

Un discours de Léon XIII.

Le Pape, en recevant les anciens officiers de l'armée pontificale, a prononcé un discours qui a causé dans les sphères gouvernementales un grand étonnement. Au Quirinal, on ne s'attendait pas à un langage aussi accentué de la part du Saint-Père. Parlant de la situation faite à la papauté, Léon XIII a dit qu'il ne comprenait pas comment le gouvernement italien pouvait croire à la durée d'un pareil état de choses, qui constitue une véritable persécution contre l'Eglise.

Il a ajouté combien il avait été heureux de recevoir de l'ancien corps des zouaves pontificaux l'assurance qu'il était prêt à accourir de nouveau à sa défense. Les mêmes assurances lui sont venues du Canada, d'Irlande, de Belgique, d'Autriche, de France, etc. Il a répondu à tous en remerciant et manifestant l'espoir que bientôt viendra le moment où il se verra de nouveau entouré de ses fidèles braves.

L'ouverture de la Diète de Bohême a été marquée par un important discours du gouverneur du royaume, comte de Coudenhove, qui a fait part à l'assemblée de l'intention du gouvernement de s'occuper activement de la pacification des Tchèques et des Allemands en Bohême.

Dès la première séance, le docteur Herold, chef des Jeunes Tchèques, a déposé un projet d'adresse à la Couronne, qui affirme les droits historiques de la Bohême, et le docteur Schlesinger, chef des Allemands progressistes, a déposé une proposition de loi tendant à la création des curies nationales.

La Diète a placé enfin à la tête de son ordre du jour la question de la réforme électorale dans les communes rurales, dans le sens du suffrage direct.

Socialisme. — A l'occasion de l'élargissement du chef socialiste Beckhorst, des désordres se sont produits hier à Amsterdam. La police a dû disperser la foule en faisant usage de l'arme blanche.

On mande de Vienne à la Gazette de Francfort que le député au Reichstag allemand Legren, qui assiste actuellement au congrès des corps de métiers, a parlé dans une assemblée populaire sur la grève de Hambourg. Il a dit que cette grève est motivée par la situation

précaire des ouvriers, et qu'elle ne prendra pas fin avant trois semaines. L'assemblée a voté une résolution exprimant aux ouvriers de Hambourg la sympathie et la solidarité des socialistes autrichiens.

Question d'Orient. — On annonce que M. de Néidoff, ambassadeur de Russie, quitterait son poste pour rentrer à Saint-Petersbourg.

Le nouveau ministre serbe a été constitué de la manière suivante : MM. Simitch, président et affaires étrangères ; Miskovitch, guerre ; Velimirovitch, travaux publics ; Vuitch, finances ; N. Georgevitch, intérieur ; A. Nikolitch, cultes ; Milanovitch, justice.

Les poursuites contre les auteurs présumés du meurtre de Stambouloff, qui ont été portées ces jours derniers devant le tribunal de Sofia, se sont terminées en douceur. Le tribunal a déclaré non coupable Georgieff, accusé de participation directe à l'attentat ; il a déclaré Tufekhtchieff coupable d'avoir fourni des armes et Adzoff coupable d'avoir prêté assistance au moyen de sa voiture. Le premier est acquitté, Tufekhtchieff et Adzoff ont été condamnés chacun à trois ans d'emprisonnement, sous déduction des trois mois de prison préventive qu'ils ont déjà subis.

On s'attendait assez à cette sentence, car il n'y avait aucune preuve sérieuse contre les prévenus.

Affaire de Cuba. — M. Sagasta, interviewé, s'est déclaré partisan d'une action diplomatique et de l'application de réformes à Cuba. Il croit que le rappel du général Weyler arrêterait des sacrifices stériles.

Le lieutenant-colonel Cirujeda a battu à Cuba les rebelles sous le commandement des chefs Acosta, Villanueva et Castilho. Villanueva aurait été tué.

On dément le bruit d'une attaque dirigée à Cardevra contre le consulat des Etats-Unis.

Soulèvement aux Philippines. — Un détachement de 150 soldats espagnols a battu de nombreux rebelles près de Pinac. 360 de ces derniers ont été tués ; un grand nombre ont été blessés. Les Espagnols ont eu seulement quatre blessés.

Le Dr Rizal, instigateur de la rébellion, condamné à mort, a été fusillé hier matin.

FRIBOURG

Echos parlementaires

(Chronique du Grand Conseil)

Il n'y a rien de changé ! Nous l'avons dit, et le *Confédéré* le répète sur un ton élégiaque. Eh ! oui, il n'y a rien de changé. Cette démonstration était nécessaire pour ceux qui s'imaginaient avoir déterminé un revirement dans la situation politique de notre canton.

On se rappelle les manifestations burlesques du radicalisme victorieux dans la Gruyère, les cortèges de Bulle, les canonnades, le charivari devant le Cercle des conservateurs, les cris : A bas le gouvernement !... enfin toutes les aménités dont l'opposition nous régale lorsqu'elle peut enregistrer le moindre petit succès.

La députation « indépendante » de la Gruyère arrivait ici avec des idées de conquête. Il semblait, à lire le *Fribourgeois*, que tout allait être bouleversé de haut en bas et que la majorité gouvernementale allait plier bagage devant les élus de la montagne.

Il faut en rabattre aujourd'hui. Le Grand Conseil ne s'est pas laissé intimider. Les députés des cinq districts conservateurs, tous élus à d'imposantes et indiscutables majorités, n'avaient pas à capituler devant une députation nouvelle, issue d'un conglomérat de haines et de colomnies, fruit d'une triple alliance, et n'ayant malgré tout d'autre assise qu'une majorité vacillante de quelques douzaines de voix.

La déception amère qu'éprouve M. Biemann est amusante. Il avait si bien fait son compte ! C'était pour lui, pour ses revendications, pour le programme politico-constitutionnel du *Confédéré* que l'on s'était battu là-haut dans la montagne, c'était pour faire un trône à M. Liechi que des influences respectables s'étaient mises en mouvement. Du moins, il se l'était figuré.

Et rien ! Voilà dix huit conquérants, dix huit avals royaume qui s'en retournent Gros-Jean comme devant. Le gouvernement est encore là au complet. M. Biemann a désespéré s'écrier, avec un accent de consternation qui arracherait des larmes si l'on ne connaissait l'homme et ses appétits insatiables : « Réglu tel quel, sans changement, comme si rien n'avait été changé dans le pays. »

Mais, brave *Confédéré*, c'était là précédemment votre illusion de croire que quelque chose avait été changé dans le pays. La Gruyère a pu nous échapper, un instant, grâce à quelques désertions, grâce à des équivoques et à des interventions que l'histoire jugera. Ce n'est pas une raison pour nous d'oublier les masses conservatrices qui sont restées fidèles au régime conservateur et qui n'entendent point du tout baisser pavillon devant une minorité tapageuse pour qui les concessions ne sont que des comptes, une minorité dont les exigences et les appétits grandissent au fur et à mesure des satisfactions qu'elle reçoit, une minorité qui se sert d'armes déloyales, de moyens de combat indignes, minorité, du reste, qui forme une mosaïque disparate dont le seul programme ostensible et commun est de « cubiter le gouvernement ».

Une pareille minorité ne doit pas s'attendre à ce que la majorité conservatrice désarme devant elle, surtout à l'heure où elle nourrit des espérances aussi exorbitantes, des prétentions aussi audacieuses.

Le *Confédéré* va jusqu'à fausser l'arithmétique pour justifier ses revendications. La majorité du Grand Conseil, selon lui, représente 14,000 électeurs, tandis que les oppositions réunies en représentent 8,000. La vérité est que, aux élections du 6 décembre, les listes conservatrices ont réuni plus de 16,000 suffrages contre 7,500.

Dans sa fureur, le *Confédéré* s'en prend aux députés de la Singine. Ah ! est de ce côté, paraît-il, que se portait l'attente du général en chef de l'opposition. Il spéculait sur une défection des représentants du brave peuple conservateur du district allemand. C'était mal connaître l'esprit de cette excellente députation. Elle peut différer d'avec nous sur certains points de pure forme, mais elle n'entend pas affaiblir le régime conservateur, dont la Singine a été, dès 1856 à ce jour, la colonne inébranlable.

M. Biemann peut donc faire son deuil de l'appui qu'il attendait des députés de la Singine. Il a dû se contenter de l'appoint de la nouvelle députation gruérienne, laquelle, en effet, s'est tenue compacte derrière les radicaux moratois. Les « oppositions réunies » (style du *Confédéré*) se sont comptées d'abord sur le nom de M. Bourgnecht, qui a fait 29 voix dans l'élection du 2^{me} vice-président. Puis, elles ont opéré d'entente et d'après un plan combiné, pour l'élection des scrutateurs et surtout pour l'élection du Conseil d'Etat.

Les efforts de la coalition se sont dirigés essentiellement contre M. Python. C'était prévu. Tandis que la Gruyère donnait à M. Progin ses 18 voix *in pleno*, plus la voix de M. Liechi, qui n'a pas voté pour lui-même, le Lac continuait à manifester pour M. Liechi lui-même, qui a réuni 10 voix. Nous retrouvons là les 29 voix de M. Bourgnecht. Ce sera décidément l'effectif complet de l'opposition, aux grands jours.

Par contre, les voix obtenues par M. Python, soit 64, nous donnent le contingent compact de la majorité conservatrice. Lorsque les absents seront de retour, cette majorité s'élèvera à 68.

Donc, rien de changé. Il est probable qu'à Bulle on ne sortira pas le canon pour saluer ce résultat. Et l'on n'aura pas commandé la musique pour aller à la rencontre de la députation indépendante.

A Fribourg, la réélection du Conseil d'Etat a été bien accueillie par la population. Hier soir, la musique de Landwehr a donné aux membres du gouvernement la sérénade traditionnelle, devant la chancellerie. L'attitude de la foule était visiblement sympathique. Si l'on se rappelle 1881, on doit convenir que les idées conservatrices et la popularité du gouvernement ont fait des progrès décisifs dans la capitale. C'est tout ce qu'il y a de changé dans le pays !

L'Université. — Le *Confédéré* cherche à se tirer d'un mauvais pas par des négations : mais nous sommes en mesure de confirmer ce que nous avons dit, à savoir que « les étudiants ayant droit à une place dans l'omnibus qui fait le service de la Faculté des sciences sont porteurs de cartes de laisser passer numérotées, indiquant les heures auxquelles les porteurs peuvent utiliser l'omnibus. »

A l'appui de notre assertion, nous avons sous les yeux :

1^o Une carte sur papier blanc, portant le No 20. Elle fait partie de la série 13 à 24 et donne droit à l'omnibus au départ de l'Hôtel Suisse à 8 h. 40 du matin, et au retour de Perolles à midi 10 et à 7 h. 10.

2^o Deux cartes sur papier rose foncé, portant les Nos 25 et 30. Ces cartes sont de la série 25 à 36 qui part de l'Hôtel Suisse à 5 heures du soir.

Donc, le *Confédéré* a été très mal renseigné, par ceux qui lui ont dit que les cartes ne portent aucun numéro d'ordre et que les étudiants n'ont jamais su à quelle course ils avaient droit. Le journal radical aurait pu s'éviter ces erreurs. Il n'avait qu'à faire comme nous : prier des étudiants de montrer la carte dont ils sont porteurs.

Mais il s'en serait bien gardé : il a mieux

le Conseil d'Etat d'Argovie a été écarté également par le Tribunal fédéral, les délais de recours étant expirés.

Phosphore jaune. — Avant de transmettre à son successeur le Département de l'Industrie, M. Deucher, président de la Confédération, a achevé un projet de loi fédérale sur la fabrication et la vente des allumettes contenant l'interdiction de faire usage du phosphore jaune.

NOUVELLES DES CANTONS

Monument patriotique. — Les sculpteurs Heer et Meyer ont achevé dans le délai qui leur a été fixé leur projet de monument commémoratif de l'anniversaire de la fondation de la République de Neuchâtel. Ce nouveau projet est, paraît-il, heureusement réussi et habilement exécuté. Il est probable qu'il pourra être adopté dans sa forme nouvelle et servir à l'exécution définitive.

La grande Commission consultative du Conseil d'Etat sera réunie prochainement pour prendre une décision à cet égard.

Dissensions entre socialistes. — La fraction *Vorwärts* du parti socialiste a tenu hier une réunion dans laquelle elle a voté une résolution demandant à la Commission arbitrale nommée par le Congrès de Winterthour, de prendre dans le délai de 5 jours une décision au sujet de l'affaire Moor ; sinon il sera convoqué une assemblée extraordinaire du parti.

Fête fédérale de gymnastique. — Le Comité d'organisation de la fête de gymnastique, qui aura lieu l'année prochaine à Schaffhouse, a décidé d'affermir la fourniture des vivres et liquides, et de construire une cantine avec 4,000 places assises, et une brasserie avec 1,000 places.

La Proporz à Berne. — L'initiative tendant à la suppression de la proportionnelle dans les élections municipales de Berne va donner lieu à un contre-projet. Les partisans du système proportionnel proposeront de substituer un autre procédé à celui qui est actuellement en usage. Une assemblée sera convoquée pour discuter la question dans les premiers jours de janvier.

Presse. — Un nouveau journal va paraître pour la première fois au nouvel an à Sion. Le *Messenger du Valais*, c'est le titre de ce nouveau journal, sera une publication hebdomadaire traitant spécialement de questions agricoles, commerciales et industrielles. Il sera édité par M. J. Beeger, à Sion, ancien imprimeur du *Confédéré*.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Arrestation. — Le ridicule contenant les bijoux de Mme Austin, bijoux évalués à 12,000 fr., volés dans l'express Lucerne-Bâle, a été retrouvé. Un individu, âgé de 35 ans, cherchait à vendre ces bijoux à Binningen, près Bâle ; l'estation qui en fut faite lui reconnaît. Cet individu prétend avoir acheté les bijoux pour 300 fr. d'un inconnu.

Amour conjugal. — La dernière séance du tribunal de police de Grandson a été plus ou moins égayée par un incident qu'on ne voit guère souvent se produire. A la lecture d'un jugement condamnant le nommé L., Italien, à quelques jours de prison, ensuite d'un rapport fait par le gendarme en station à Mauborget, la femme du condamné s'est précipitée comme une furie sur le dit gendarme et l'a battu. Celui-ci, dit le *Peuple*, n'a pas riposté, vu l'état intéressant de cette gentie dame.

Vins sans alcool. — Le conseil d'administration de la première Société suisse par actions pour la production de vins sans alcool à Berne, a décidé dans sa séance du 20 courant que son établissement de la Laupenstrasse, à Berne, serait agrandi au printemps ; de nouvelles caves et de nouveaux locaux pour la fabrication permettront de répondre à l'avenir aux exigences croissantes de la clientèle.

Tremblement de terre. — On a ressenti à Aran, district de Lavaux, mardi, à 3 h. 30 m., une assez forte secousse de tremblement de terre, accompagnée de deux détonations sourdes ; la direction semblait être verticale ; la durée a été d'une seconde environ.

Accident. — Lundi soir, à la gare de Moudon, vers neuf heures et demie, une marchande foraine de Payerne, voulant rentrer chez elle, se trompa de train et monta sur celui qui partait pour Lausanne. S'apercevant de son erreur, elle en redescendit aussitôt et voulut changer de train. Malheureusement le train de Payerne venait de se mettre en marche. Elle essaya quand même d'y monter, mais elle manqua le marche-pied et tomba. Le train l'ayant saisie par ses vêtements, elle fut traînée quelques mètres. On la releva aussitôt ; elle avait un pied écrasé et de graves lésions internes. Transportée à l'infirmerie, elle y mourut à une heure du matin.

aimé publier un article malveillant, pour prouver combien il a le souci de la prospérité de la ville.

Nomination ecclésiastique. — M. L'homme, très révérend doyen de Murist, a été appelé au poste de chapelain de Villaz-St Pierre. C'est un poste de repos. Il était bien dû à la vie saintement laborieuse du révérend curé doyen de Murist.

Main criminelle. — Les tentatives d'incendie semblent recommencer dans la contrée de Villarepos. La semaine dernière, on a voulu mettre le feu à une maison de Donatyre. L'incendie qui avait pris dans l'étable à porcs a été remarqué assez tôt pour être éteint sans trop de peine.

Vol. — On a arrêté à Fribourg un enfant de quinze ans, d'origine jurassienne, qui avait erré un peu partout, et qui se trouvant dans le besoin était en train de voler de l'argent dans le comptoir d'un magasin de notre ville.

A nos abonnés de la ville. — Nous recommandons les porteurs de notre journal à la bienveillance de nos nombreux abonnés de la ville, à l'occasion du nouvel an.

Adjudication de travaux. — Le Conseil d'Etat du Valais a adjugé à M. Léon Girod, à Fribourg, les travaux du prolongement du canal Saillon Pully à travers le Fourmion. L'adjudication est faite à un rabais de 10 % et avec conditions déterminées dans la soumission.

Concert de minuit. — Pour saluer la nouvelle année, la *Concordia* jouera sur les places publiques des bas quartiers.

Eglise des RR. PP. Cordeliers
SERVICE RELIGIEUX ACADEMIQUE

Vendredi 1^{er} janvier
A 10 1/2 heures, Messe basse.

M. SOUSSENS, rédacteur

+

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Charles REEB
ancien brasseur

aura lieu, samedi 2 janvier 1897, à 8 1/2 heures du matin, à l'église Saint-Nicolas.

R. I. P.

Le jour de l'an
à l'auberge d'Oleyres
RÉCRÉATION

Invitation cordiale
40 **JUNG, Jean.**

L'ALMANACH DE POCHE du canton de Fribourg est en vente à l'Imprimerie catholique, Fribourg.

1^{er} janvier 1897

OUVERTURE

du **Café-Brasserie**

de l'Hôtel des Postes

SIS RUE SAINT-PIERRE
FRIBOURG

Avec souhaits de nouvelle année.
Se recommande,
François GAUDERON.

A TOUS NOS AMIS ET CLIENTS

La Brasserie du Cardinal

adresse ses meilleurs vœux de nouvelle année

LÉON PHILIPONA

Maison d'ornements d'église
FRIBOURG

à l'occasion de la nouvelle année, présente ses meilleurs vœux, en se rappelant au bon souvenir de ses amis et clients

Bonne et heureuse année
à tous mes amis et clients

A. NORDMANN

AU PETIT-BÉNÉFICE
92, rue de Lausanne, 92
FRIBOURG

A l'occasion de la nouvelle année je présente à tous mes clients et connaissances mes vœux les plus sincères pour leur bonheur et leur prospérité

Emile SCHENKER-HAMMER

CHAUSSURES
77, Rue de Lausanne, 77

Bonne année

à tous nos amis, clients et connaissances

Eugène DESBOLLES

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

M. & M^{ME} A. MIVELAZ

Coiffeurs, rue de Romont, FRIBOURG

Présentent à leur nombreuse clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année et les remercient de leur confiance, qu'ils continueront à mériter

A l'occasion de la nouvelle année, je présente à tous mes clients et connaissances mes vœux les plus sincères pour leur bonheur et leur prospérité

J. BOGET-LISCHER

Aux Mille-Couleurs
102, RUE DE LAUSANNE, 102

J. SCHERWEY

Denrées coloniales

92, RUE DU PONT SUSPENDU, 92

FRIBOURG

remercie sa nombreuse clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Albert RAGGENBASS

Fabrique et Retailage de limes

AVENUE DE JOLIMONT

FRIBOURG

remercie sa clientèle de la confiance qu'elle lui a accordée dans le courant de l'année et lui présente pour la nouvelle année
SES VŒUX LES PLUS SINCÈRES

1897 1897

Madame Veuve Ch. YENNY et Fils

DENRÉES COLONIALES

106, Pont-Suspendu, 106

présentent leurs meilleurs vœux de bonne année à tous leurs AMIS ET CLIENTS

Bonne année

à tous mes amis et clients

VEUVE M. DAGUET

CAFÉ DU FAUCON

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

à tous mes amis, clients et connaissances

CH. GUIDI-RICHARD

94, rue de Lausanne, 94

NOS MEILLEURS VŒUX DE BONNE ANNÉE

à tous nos amis, clients et connaissances

VILLIGER FRÈRES

COMMERCE DE CUIRS

FRIBOURG

LA BRASSERIE BEAUREGARD

présente à toute son honorable clientèle

ses meilleurs souhaits pour la nouvelle année

La maison Albert MENOUD

Commerce de bière en bouteilles

de la Brasserie Beauregard
FRIBOURG

remercie sa clientèle de la confiance qu'elle lui a
accordée dans le courant de l'année
et lui présente pour la nouvelle année

SES VŒUX LES PLUS SINCÈRES

BONNE ANNÉE

A TOUS NOS AMIS ET CLIENTS

M. et M^{me} Ed. Hogg-Anthonioz

CAFÉ DE LA PAIX

FABRIQUE DE MACHINES

GOTTFRIED FREY

FRIBOURG

Mes meilleurs souhaits de nouvelle année
à tous mes honorables clients

MES MEILLEURS VŒUX

de nouvelle année

à tous mes amis et clients

Alph. WÆBER

FRIBOURG HOTEL DU FAUCON FRIBOURG

J. WEILLER

A LA BELLE JARDINIÈRE

FRIBOURG

présente ses meilleurs vœux de bonne année
à tous ses amis et clients
de la ville et de la campagne

Henri DURUZ

camionneur-expéditeur

présente à tous ses amis, clients et connaissances

SES MEILLEURS VŒUX DE NOUVELLE ANNÉE

Bonne et heureuse année

à tous mes amis, clients et connaissances

Monsieur et Madame Aug. HOFER

CAFÉ DE LA BANQUE

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

à tous mes amis et clients

Henri GASSER

Brasserie Bavaroise, Fribourg

MES MEILLEURS VŒUX DE NOUVELLE ANNÉE

H. WILCZEK

DIRECTEUR DE LA FABRIQUE DE CARTONNAGE

FRIBOURG

Bonne et heureuse année

à tous mes amis, clients et connaissances

V^{ve} L. BESSON

Commerce de houille, coke et bois

FRIBOURG

MESSIEURS

GASSER & FAVRE

VINS

FRIBOURG

ont l'honneur et le plaisir de présenter leurs vœux
de nouvelle année à leurs chers clients et amis

MES MEILLEURS VŒUX DE BONNE ANNÉE

à tous mes amis, clients et connaissances

CH. WINKLER-KUMMER

architecte-entrepreneur

VINS D'ESPAGNE

Mes meilleurs vœux
de bonne année à toute mon honorable clientèle

Paul GARNIER

264, rue de Romont, 264

HOTEL

de la GARE et TERMINUS

FRIBOURG

Nos meilleurs vœux de bonne année à tous nos amis et clients
F. WEBER, gérant. P. PILLOUD, propriétaire.

Bonne année

à tous nos amis et clients

M. et M^{me} Casimir BRUGGER

HOTEL DE LA TÊTE NOIRE

A tous ses clients et amis

La maison B. COMTE-KÆSER

JUNG-ENGLAND

ADRESSE

Ses meilleurs vœux de Nouvelle Année

M. Emile TRECHSEL

Entrepôt du Löwenbräu

RUE DU TIR, 319

remercie sa clientèle de la confiance
qu'elle lui a accordée dans le courant de l'année
et lui présente pour la nouvelle année

SES VŒUX LES PLUS SINCÈRES

M. et M^{me} Cecco CHRISTEN-NUOFFER

Café du Midi

présentent à tous leurs amis, clients et connaissances

LEURS MEILLEURS VŒUX

de nouvelle année

Adrien BONGARD

AGENCE IMMOBILIÈRE SUISSE

Rue de Romont, 239, FRIBOURG

présente ses meilleurs vœux de bonne année
à tous ses amis et clients

VENTE ET ACHAT DE DOMAINES

Ch. AUDERGON

photographe

FRIBOURG

présente à tous ses amis, clients et connaissances
ses bons vœux de Nouvel-An

ON PEUT POSER PAR TOUS LES TEMPS

NOS MEILLEURS VŒUX

pour la nouvelle année

J.-N. RAMSTEIN et famille

Café de la Poste

FRIBOURG

La Brasserie PEIER

CH. PFANNER

présente à tous ses honorables clients,
amis et connaissances

SES MEILLEURS VŒUX

pour la nouvelle année